

**SAS IFOR**

139 Rue du Faubourg Saint Honoré

75008 PARIS

T. 01 42 56 49 67

F. 01 42 25 52 61

www.ifec.fr

Comment évaluer le capital immatériel des start-up lors d'une acquisition de titres

PUBLIC

Commissaires aux comptes ; Experts-comptables

DUREE

0,5 jour(s) - 4 h

Nb minimum de participants : 8

PRE REQUIS

AUCUN

OBJECTIFS FORMATION

Les différences de niveau d'information inhérentes au financement des entreprises sont particulièrement fortes dans le cas des start-ups. Ces dernières sont souvent caractérisées par des perspectives difficiles à évaluer et une faible proportion d'actifs corporels. Dans ces conditions, quels sont les critères qui doivent être utilisés par les investisseurs pour choisir les start-ups à financer ?

Les caractéristiques des start-ups à partir desquelles les investisseurs prennent leurs décisions peuvent être regroupées en trois grands critères :

- la qualité des fondateurs de la start-up (le capital humain de départ), mesurée par leur expérience passée et leur niveau d'études ;
- la « traction » de la start-up, c'est-à-dire sa base de clientèle (mesurée en termes de chiffre d'affaires ou en nombre de clients) ;
- l'identité des premiers investisseurs (ceux qui ont investi dans la start-up avant la nouvelle levée de fonds).

Parmi ces critères, les études statistiques montrent l'importance du capital humain dans les premières phases de développement d'une jeune start-up. Il s'agit d'un critère de choix essentiel pour les investisseurs qui ne figure pas parmi les éléments incorporels des états financiers faute d'éléments objectifs de valorisation.

Cette formation diffusée en format court de 3h30 est destinée aux professionnels comptables qui sont appelés à apprécier à la demande des financeurs (notamment les sociétés de capital-risque) la valeur potentielle de ces jeunes entités notamment leur

capital humain et qui souhaitent acquérir une méthodologie d'évaluation de ce critère déterminant.

Compte tenu de son aspect opérationnel, cette formation s'adresse également aux responsables comptables et financiers du secteur financier intéressés par l'évaluation des éléments incorporels des jeunes entreprises innovantes

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Acquérir une méthode d'évaluation adaptée au capital humain des start up notamment lors de la création et lors de la première levée de fonds faisant appel à des investisseurs en capital risque ou éventuellement à des business-Angels

Définir les principaux critères à retenir

Constituer un dossier de travail à l'aide de supports opérationnels et d'exemples

CONTENU PEDAGOGIQUE

- Méthode d'évaluation adaptée au capital humain des start up notamment lors de la création et lors de la première levée de fonds faisant appel à des investisseurs en capital risque ou éventuellement à des business-Angels

- Définir les principaux critères à retenir

- Constituer un dossier de travail à l'aide de supports opérationnels et d'exemples

MOYENS & METHODES PEDAGOGIQUE

Diaporama

Supports opérationnels

Illustrations pratiques

Documentation technique

Modalités de la classe virtuelle

• Assistance technique et pédagogique:

L'assistance technique est assurée par d'une équipe dédiée au sein de notre organisme. Un membre de cette équipe reste connecté tout au long des séances afin de pouvoir intervenir en cas de difficultés techniques.

• Les participants peuvent joindre notre équipe par mail ou téléphone.

• Le formateur assure l'assistance pédagogique pendant la classe virtuelle.

• La classe virtuelle, animée par 1formateur expert du domaine et de l'animation de classe virtuelle. Un premier temps est consacré à des apports d'expertise sur le contenu. Un second temps le formateur assure l'assistance pédagogique en mode synchrone à la demande

de chacun des participants. Le formateur apporte des expertises complémentaires utiles.

• Le formateur évalue la bonne compréhension et l'assimilation des participants grâce aux activités

• interactives et des quiz, sur la base du référentiel des compétences à développer.

• Un certificat de réalisation de la formation est adressé aux participants à l'issue de la formation ainsi qu'un relevé des temps de connexion

EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

. Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

DEROULEMENT

Horaires : 10 h - 12 h

Déjeuner : le déjeuner est libre, le créneau de celui-ci est défini par l'animateur

Nombre minimum de participants : 8

Nombre maximum de participants : 18

FORMATEUR

Guy ZERAH

Expert-comptable et Commissaire aux comptes
concepteur IFOR

TARIFS HT:

Adhérent IFEC : 129 €

Adhérent IFEC + CJEC : 99 €

Adhérent IFEC + ANECS : 99 €

Adhérent IFEC + Stagiaire : 99 €

Adhérent IFEC +Inscrits à l'ordre < 5ans :
99 €

Non Adhérent IFEC : 149 €